

Les déclarations d'impôts personnels des Québécois pour l'année 1985 : qui les complète et à quel coût?

François Vaillancourt et Martine Hébert

Volume 66, numéro 2, juin 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601531ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601531ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vaillancourt, F. & Hébert, M. (1990). Les déclarations d'impôts personnels des Québécois pour l'année 1985 : qui les complète et à quel coût? *L'Actualité économique*, 66(2), 242–259. <https://doi.org/10.7202/601531ar>

Résumé de l'article

Ce texte examine les choix des contribuables du Québec, soit des individus ayant déposé des déclarations d'impôt sur le revenu pour 1985, qu'ils aient ou non payé de l'impôt, quant à la façon de compléter leurs déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers et les coûts encourus à cette fin. Nous y utilisons des données recueillies par sondage à notre demande auprès d'un échantillon de 447 contribuables. Nos principaux résultats sont que les contribuables susceptibles d'être plus aptes à compléter eux-mêmes leurs déclarations d'impôt le font eux-mêmes, malgré le fait que la valeur de leur temps soit plus élevée, que les contribuables faisant face à une situation fiscale plus complexe sont moins susceptibles de compléter eux-mêmes leur rapport d'impôt et que les contribuables québécois ont des comportements et encourrent des coûts similaires à ceux du Canada et, lorsque la comparaison est possible, à ceux des États-Unis.

*Les déclarations d'impôts personnels des Québécois
pour l'année 1985:
qui les complète et à quel coût?**

François VAILLANCOURT

Martine HÉBERT

Département de sciences économiques et

Centre de recherche et développement en économie

Université de Montréal.

RÉSUMÉ – Ce texte examine les choix des contribuables du Québec, soit des individus ayant déposé des déclarations d'impôt sur le revenu pour 1985, qu'ils aient ou non payé de l'impôt, quant à la façon de compléter leurs déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers et les coûts encourus à cette fin. Nous y utilisons des données recueillies par sondage à notre demande auprès d'un échantillon de 447 contribuables. Nos principaux résultats sont que les contribuables susceptibles d'être plus aptes à compléter eux-mêmes leurs déclarations d'impôt le font eux-mêmes, malgré le fait que la valeur de leur temps soit plus élevée, que les contribuables faisant face à une situation fiscale plus complexe sont moins susceptibles de compléter eux-mêmes leur rapport d'impôt et que les contribuables québécois ont des comportements et encouruent des coûts similaires à ceux du Canada et, lorsque la comparaison est possible, à ceux des États-Unis.

ABSTRACT – This paper examines the 1985 Québec taxpayers' choice as to how they completed their personal income tax returns, and quantifies the compliance costs thus incurred. The data used therein were collected at our request by surveying a representative sample of 447 taxpayers. Our main results are: 1) taxpayers more capable of completing their own returns do so even though the value of their time is higher; 2) taxpayers faced with a more complex tax situation are less likely to prepare their own returns; and 3) Québec taxpayers have similar behaviors and costs to those of Canadians and, when the comparison is feasible, Americans as well.

L'objectif de ce texte est, d'une part, d'examiner les choix des contribuables du Québec, soit des individus ayant déposé des déclarations d'impôt sur le revenu, qu'ils aient ou non payé de l'impôt, quant à la façon de compléter leurs déclarations d'impôt sur le revenu des particuliers et, d'autre part, de quantifier les coûts encourus à cette fin. Nous croyons qu'il est intéressant d'étudier ces deux aspects de la fiscalité québécoise car les coûts encourus par les individus et les entreprises

* Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une étude portant sur le Canada, menée pour et financée par l'Association canadienne d'études fiscales. Une première version de ce texte a été présentée au congrès de la Société canadienne de science économique de mai 1988. Les auteurs remercient Gérard Bélanger pour ses commentaires sur cette version et deux arbitres pour leurs commentaires.

pour se conformer aux exigences fiscales de l'Etat peuvent être importants (Vaillancourt, 1987). Bien qu'il existe des études américaines, britanniques et canadiennes, aucune étude de ces coûts n'a été faite pour le Québec à ce jour alors que le Québec a son propre système d'impôt au sein de la fédération canadienne.

Notre texte porte sur le choix fait par les particuliers de compléter eux-mêmes ou de faire compléter leurs déclarations d'impôt sur le revenu et sur les coûts entraînés par ce choix pour les résidents du Québec en 1985. Il se divise en quatre parties. Dans la première, nous présentons la littérature et le cadre d'analyse et dans la seconde les données. Dans la troisième partie, nous rapportons les résultats sur ce que font les particuliers lors de la production de leurs déclarations d'impôt et, dans la quatrième partie, donnons les résultats sur les coûts supportés par les contribuables.

1. LITTÉRATURE ET CADRE D'ANALYSE

Les études sur les coûts de perception des impôts ont été recensées récemment par Vaillancourt (1987). A la lecture de ce texte, on constate qu'il y a peu d'études qui fassent appel à la fois à des données fiables et à un certain niveau d'analyse économétrique. De fait, seuls les travaux récents de Slemrod, seul (1989) ou avec Sorum (1984), de Long et Caudill (1987) et de Vaillancourt (1989), sur l'impôt sur le revenu des particuliers, appartiennent à ce groupe. Ces travaux se caractérisent par :

- l'absence d'un modèle formel des déterminants des coûts de se conformer à la législation fiscale;
- l'existence d'un modèle formel du choix du mode de préparation des déclarations d'impôts sur le revenu par les particuliers américains (Slemrod, 1989). Ce modèle relie le niveau d'utilité du contribuable au choix d'utiliser ou non les services payés d'un spécialiste pour préparer son rapport d'impôt et au choix d'utiliser ou non la possibilité d'itemiser les déductions personnelles. Ce dernier choix n'existe pas dans le contexte canadien ou québécois;
- l'utilisation de données individuelles recueillies, soit par enquête (Slemrod et Sorum, 1984; Slemrod, 1987; Vaillancourt, 1989), soit au sein de fichiers administratifs (Long et Caudill, 1987: données de l'IRS) et de techniques d'analyse multivariée pour estimer diverses relations.

Les principales caractéristiques de ces études et leurs résultats sont présentés au Tableau 1. Les travaux pour la Grande-Bretagne de Sandford et de son groupe (Sandford, 1973; Sandford, Godwin et Hardwich, 1989), bien qu'utilisant des données de bonne qualité, ne font pas appel à l'analyse économétrique.

Dans ce texte, nous utilisons un cadre d'analyse similaire à celui des études existantes. Ainsi, pour le choix d'un mode de préparation, nous pouvons dériver du modèle de Slemrod (1989) que ce sont les bénéfices et les coûts associés à l'une ou l'autre possibilité qui guident les contribuables dans leur choix. C'est pourquoi nous nous attendons à ce que:

TABLEAU I

CARACTÉRISTIQUES ET RÉSULTATS DES ANALYSES MULTIVARIÉES DES CHOIX
ET COÛTS ASSOCIÉS À L'IMPÔT SUR LE REVENU INDIVIDUEL.

Auteur	Pays/ Année	Source des données	Objet de l'étude	Méthode d'analyse multivariée	Résultats obtenus
Slemrod et Sorum (1989)	Etats-Unis 1982	Enquête postale (04-1983), envoi à 2 000 résidents du Minnesota, 600 réponses utilisées	Trois variables dépendantes: 1) heures 2) dépenses 3) coût total du rapport d'impôt	MCO MCO MCO	1) Plus élevé pour haut et bas revenu et pour travailleur autonome; scolarité, sexe et âge n'ont pas d'effet. 2) Résultats similaires à heures mais les personnes âgées (65 ans et plus) dépendent plus. 3) Résultats similaires aux heures; seul le revenu et le statut d'emploi sont significatifs.
Long et Caudill (1987)	Etats-Unis 1983	Echantillon de 122 889 rapports d'impôts	Deux variables dépendantes 1) utilisation de services payés (0,1), (8 équations) 2) Gains (\$) de l'utilisation de services payés	Logit Tobit	1) Augmente avec le taux marginal d'impôt (fédéral et d'état), le revenu, le fait d'être travailleur autonome, d'être âgé de plus de 65 ans et d'être marié ou/et d'avoir des dépendants, d'utiliser un plus grand nombre d'annexes et de documents, et de recevoir des revenus de divers placements. 2) L'utilisation de services payés réduit l'impôt à payer de façon variable selon le revenu: cette réduction diminue en % du revenu lorsque celui-ci augmente.
Slemrod (1989)	Etats-Unis 1982	Enquête postale (04-1983) envoi à 2 000 résidents du Minnesota, 574 réponses utilisées	Quatre variables dépendantes 1) heures 2) dépenses 3) choix d'itemiser 4) choix d'utiliser des services payés	MCO/ Heckman MCO/ Heckman Probit Probit	1) Plus élevé pour ceux touchant des gains de capitaux et des revenus de travail autonome. 2) Résultats similaires à heures. De plus, les dépenses croissent avec le taux de salaire et le taux moyen d'impôt. L'âge et l'éducation ont peu d'effet dans les deux cas. 3) Augmente avec le taux marginal d'impôt et le fait d'être marié. 4) Diminue avec la scolarité et augmente avec le taux marginal d'impôt
Vaillancourt (1989)	Canada 1985	Enquête omnibus face-à-face 2 000 répondants (mai 1986)	Quatre variables dépendantes 1) heures 2) dépenses 3) coût total du rapport d'impôt 4) choix d'utiliser des services payés	MCO MCO MCO MCO	1) Croissent avec la scolarité et la complexité fiscale.. 2) Croissent avec le revenu et la complexité fiscale et coût plus élevés pour les personnes mariées. 3) Croissent avec la complexité fiscale et le revenu. 4) Croît avec la complexité fiscale et décroît avec la scolarité.

- un accroissement de la complexité de la situation fiscale ou du revenu du contribuable l'amène à faire plus appel à des services rémunérés. En effet, les coûts d'une erreur augmentent avec la complexité fiscale et le revenu;
- un accroissement de la disponibilité de services fiscaux amène le contribuable à y faire plus appel. Ces services sont usuellement disponibles dans les villes de plus grande taille;
- un accroissement de la scolarité du contribuable l'amène à préparer plus souvent lui-même son rapport d'impôt car il est plus apte à le faire.

Quant aux coûts encourus, il nous semble plausible de postuler qu'ils dépendent des bénéficiaires à en retirer. C'est pourquoi nous nous attendons à ce que:

- un accroissement de son revenu et donc de son taux marginal d'impôt amène le contribuable à consacrer plus de ressources à la préparation de ses rapports d'impôts;
- un accroissement de la complexité fiscale et donc des économies d'impôts potentielles amène également le contribuable au même comportement.

2. DONNÉES

Pour examiner les coûts administratifs privés associés à un impôt, il faut faire trois choix portant sur la définition des coûts, des impôts étudiés et de la période couverte.

Définition des coûts

Par définition, les coûts qui doivent être estimés sont tous ceux¹ encourus pour se conformer aux exigences des taxes et impôts étudiés. Ces coûts incluent les dépenses en travail, en capital et en inputs intermédiaires. Ils peuvent être qualifiés de coûts externes (déboursés) ou internes à l'entité (individu, entreprise...) concernée : ces derniers incluent les dépenses en argent ou en temps encourues pour ces activités. La valeur des coûts en temps peut être mesurée à l'aide du taux de salaire horaire brut, qui représente la valeur de l'output qui aurait pu être produit au cours de chaque heure consacrée à ces activités.

Taxes et impôts étudiés

En ce qui a trait aux taxes et impôts étudiés, il faut tenir compte du fait que différentes taxes sont payées, retenues ou perçues comme si elles n'en constituaient qu'une seule. Par conséquent, l'évaluation des coûts de se conformer aux exigences relatives à *un* impôt ou à *une* taxe n'est quelquefois pas possible car l'information comptable nécessaire n'est pas disponible auprès des agents économiques. Dans ce texte, nous étudierons les taxes et impôts perçus via le système d'impôt personnel sur le revenu, soit l'impôt personnel sur le revenu et les taxes sur la masse salariale

1. Il est à noter que l'on ne doit pas comptabiliser les coûts qui auraient été encourus en l'absence de la taxe.

servant à financer l'assurance-chômage canadienne et le régime des rentes du Québec. Les données ont été recueillies en faisant l'hypothèse qu'il était inutile de chercher à distinguer les coûts de l'impôt personnel de ceux associés aux taxes sur la masse salariale.

Période couverte

La période couverte par ce type d'étude doit couvrir un cycle fiscal complet, c'est-à-dire une période pour laquelle toutes les diverses activités associées à la collection, à la remise et au paiement d'un impôt donné ont été effectuées au moins une fois, sinon les informations recueillies seront incomplètes. Règle générale, un cycle fiscal correspond à une année, fiscale ou de calendrier. L'utilisation de données couvrant une année complète permet de tenir compte des fluctuations saisonnières, mais non des variations cycliques dans l'activité économique.

Nos données ont été recueillies lors d'entrevues à la maison effectuées par CROP/Environics dans le cadre du sondage «omnibus» de mai-juin 1986. L'échantillon est représentatif de la population canadienne à l'exception des territoires du Nord et de la population en institution. Un échantillon stratifié est utilisé, ce qui exige la pondération des réponses pour en assurer la représentativité.

L'échantillon canadien pondéré compte 2 041 répondants², âgés de 18 ans et plus et ayant complété le questionnaire à domicile lors d'une entrevue en tête-à-tête: la marge d'erreur associée à un tel échantillon est de ± 2.2 points de pourcentage, 19 fois sur 20. De ce nombre, 1673 ont déposé un rapport d'impôt sur le revenu des particuliers pour 1985; les 447 contribuables résidant au Québec font l'objet de nos analyses.

En plus des questions communes à l'omnibus (âge, scolarité, etc.), 18 questions ont été posées à notre demande. Leur libellé exact (anglais et français) se retrouve dans Vaillancourt (1989), mais on peut les résumer ainsi:

- une question sur le fait d'avoir complété ou non un (des) rapport(s) d'impôt;
- deux questions portant sur qui a complété le rapport d'impôt. La première offre trois choix: soi-même, un particulier sans rémunération, un particulier ou une firme contre rémunération. La seconde permet d'identifier qui a été rémunéré (firme spécialisée, comptable, particulier, etc.);
- neuf questions sur le temps pris (pour mettre de l'ordre dans ses papiers, s'informer, consulter quelqu'un, compléter le rapport (2 questions), contester une décision) et les coûts encourus (pour des services, de l'information ou une contestation) pour se conformer aux exigences de l'impôt;
- trois questions permettant de mieux saisir le statut fiscal des contribuables: la première porte sur le fait de recevoir ou non des revenus d'entreprise ou de

2. Avant pondération, il y a 2 040 répondants.

profession, la seconde sur le type de revenus de placements reçus et la troisième sur l'utilisation d'abris fiscaux autres qu'un régime enregistré d'épargne retraite (REER);

- finalement, trois questions portant respectivement sur le revenu annuel, le taux de salaire horaire et le nombre de déclarations d'impôt, en sus de la sienne, complétées sans rémunération.

3. QUI COMPLÈTE LE RAPPORT D'IMPÔT?

Les contribuables font face à trois options: préparer eux-mêmes leur rapport d'impôt, le faire compléter par un ami ou parent sans rémunération ou encore par une firme ou un individu avec rémunération. Dans ce dernier cas, cinq possibilités s'offrent: un comptable, une firme spécialisée (par exemple, H.R. Block), un particulier, un avocat/notaire ou une institution financière.

Dans ce texte, nous utilisons un cadre d'analyse similaire à celui des études existantes. En effet, les résultats présentés aux colonnes (1), (2) et (3) du Tableau 2 permettent de caractériser les individus selon l'un des modes de préparation de leurs déclarations d'impôt³.

Les résultats qui retiennent l'attention sont les suivants:

- les Québécois préparent peu eux-mêmes leurs déclarations d'impôt (28 %); ils la font compléter par d'autres, sans (32%) ou avec (40%) rémunération ;
- les femmes et les personnes plus âgées sont moins susceptibles de s'acquitter elles-mêmes de cette tâche;
- le pourcentage de contribuables préparant eux-mêmes leurs déclarations d'impôt s'accroît avec le niveau de scolarité et est plus élevé chez les célibataires que chez les autres contribuables;
- en général, les contribuables résidant dans des régions rurales et dans de petites villes ne préparent pas plus eux-mêmes leurs déclarations que ceux des grandes villes;
- les contribuables qui reçoivent un revenu de plus de 35 000 \$ présentent le pourcentage le plus élevé d'autopréparation, en partie parce qu'ils sont plus scolarisés;
- les contribuables qui reçoivent des revenus d'un travail autonome et qui font donc face à une situation fiscale plus complexe sont moins susceptibles de préparer eux-mêmes leurs déclarations d'impôt.

3. Ceux des colonnes (4) et (5) permettent de caractériser l'échantillon; ils ont été inclus pour permettre au lecteur, d'une part, de mieux apprécier la validité statistique des résultats présentés dans les divers tableaux et, d'autre part, de calculer, s'il le désire, des pourcentages autres que ceux rapportés dans le texte.

TABLEAU 2
MODE DE PRÉPARATION DU RAPPORT D'IMPÔT ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON
TOUS CONTRIBUABLES, QUÉBEC, 1985, EN POURCENTAGE.

Caractéristiques	Mode choisi			Caractéristiques de l'échantillon	
	Auto-préparation (1)	Par un membre de la famille ou un ami, sans rémunération (2)	Par une firme ou un particulier, contre rémunération (3)	% du groupe (4)	N (5)
<i>Sexe</i>					
Homme	31,8	29,8	38,4	52,3	234
Femme	23,3	34,1	42,6	47,7	213
<i>Âge</i>					
18-29	34,5	34,1	31,4	29,7	133
30-44	29,6	37,8	32,6	31,7	142
45-59	23,3	23,2	53,5	20,7	93
60 et plus	18,6	27,3	54,1	17,8	80
<i>Scolarité</i>					
primaire	-	39,3	59,8	19,4	87
secondaire	21,0	35,1	43,9	43,5	194
postsecondaire	44,1	30,6	25,3	22,8	102
universitaire	59,4	-	26,5	14,3	64
<i>Statut marital</i>					
marié	24,7	32,7	42,6	59,2	265
célibataire	34,9	33,0	32,1	25,7	115
autres	27,6	26,3	46,1	15,1	68
<i>Taille de la ville</i>					
1 000 000 et plus	27,3	33,6	39,1	44,8	201
100 000 - 999 999	45,3	36,8	-	16,2	72
5 000 - 99 999	29,2	31,5	39,3	14,3	64
Moins de 5 000 et régions rurales	16,4	25,5	58,2	24,7	111
<i>Revenu (\$)</i>					
0 - 9 999	22,5	40,7	36,8	35,8	153
10 000 - 24 999	29,3	26,8	43,8	42,4	181
25 000 - 34 999	30,5	-	39,5	11,2	48
35 000 et plus	46,6	-	34,6	10,6	45
<i>Revenu de travail autonome</i>					
oui	22,4	18,5	59,1	25,5	113
non	30,0	36,3	33,7	74,5	331
<i>Abris fiscaux</i>					
oui	-	-	-	6,1	27
non	26,9	32,3	40,8	93,9	420
<i>Revenus de placements</i>					
Revenus et intérêts (1)	26,8	38,9	34,4	54,3	240
Dividendes et gains de capital (2)	28,6	27,3	44,0	31,9	141
Loyers (3)	-	-	-	0,7	3
2 sources de revenus de placement	-	-	44,0	7,8	35
3 sources de revenus de placement	-	-	-	2,9	13
Autres revenus de placements	-	-	-	2,0	9
Tous les individus	27,8	31,8	40,4	-	447

NOTES: - moins de 15 cas;
- les pourcentages des colonnes (1), (2) et (3) se lisent ligne par ligne et la somme par ligne est égale à 100 %;
- les pourcentages de la colonne (4) se lisent en colonne et totalisent 100 % pour chaque caractéristique.

SOURCE: Enquête auprès des contribuables et calculs des auteurs.

Ces résultats sont de façon générale, similaires à ceux obtenus pour l'ensemble du Canada (Vaillancourt 1989, Appendice B). On note cependant que le taux d'autopréparation au Québec est plus faible que celui pour le Canada dans son ensemble (35 %) et que ceux des trois autres régions canadiennes (Atlantique, 33 %; Ontario, 36 %; Ouest canadien, 35 %). Notons de plus que les effets de l'âge, de la scolarité et du travail autonome sur le choix d'un mode de préparation sont similaires à ceux rapportés par Slemrod et Sorum (1984) pour les États-Unis.

Parmi les contribuables qui font préparer leurs rapports contre rémunération, 98 % font appel à un comptable, à une firme spécialisée ou à un particulier; nous avons donc choisi d'exclure de nos analyses les contribuables faisant appel aux services d'un avocat/notaire ou d'une institution financière. En effet, leur petit nombre aurait rendu leur analyse peu significative. Les comptables fournissent leur expertise à 54 % des contribuables au Québec, les firmes spécialisées à 25 % et les particuliers à 21 %. Les résultats du Tableau 3 indiquent que le recours à un comptable croît avec l'âge, la scolarité, le revenu et la complexité de la situation fiscale et est moins fréquent chez les célibataires que chez les contribuables veufs, séparés ou divorcés (autres) et surtout que chez les contribuables mariés. Ce recours plus fréquent à des comptables par les contribuables mariés reflète peut-être des besoins plus élevés de planification à la fois successorale et fiscale.

Ces résultats sont également similaires à ceux portant sur l'ensemble du Canada. On note cependant qu'alors que les comptables occupent à peu près la même part du marché au Canada (51 %) qu'au Québec (54 %), les firmes spécialisées occupent une part moindre au Québec (25 %) qu'au Canada (36 %) alors que c'est l'inverse pour les particuliers (21 % au Québec et 13 % au Canada).

Les Tableaux 4 et 5 présentent des résultats d'analyse multivariée portant respectivement sur le choix de préparer ou non ses déclarations soi-même et sur le choix de payer ou non pour la faire préparer. Cette deuxième analyse est similaire à celle menée par Long et Caudill (1987).

Les résultats du Tableau 4 indiquent, conformément à nos attentes, qu'il est nettement plus probable, par rapport aux individus d'autres catégories, que les contribuables plus scolarisés complètent eux-mêmes leurs déclarations. (Vaillancourt (1989, Tableau B-3) obtient un résultat similaire pour le Canada).

Les résultats du Tableau 5 indiquent que les femmes et les contribuables non mariés sont plus susceptibles de payer pour faire compléter leurs rapports d'impôt et que les contribuables plus scolarisés et à revenu moyen sont moins susceptibles de le faire. Le résultat quant à l'effet du statut marital est similaire à celui obtenu par Long et Caudill (1987) qui, par ailleurs, ne tiennent pas compte du sexe ou de la scolarité. Vaillancourt (1989, Tableau B-5) obtient, pour le Canada, un effet similaire de la scolarité et également un effet significatif du fait de toucher un revenu de travail autonome.

Quelle que soit la façon de compléter ses déclarations d'impôt, cette activité entraîne des coûts pour le contribuable; ceux-ci font l'objet de la prochaine section de ce texte.

TABLEAU 3
CHOIX DU TYPE D'AGENTS RÉMUNÉRÉS,
CERTAINS CONTRIBUABLES, QUÉBEC, 1985, EN POURCENTAGE.

Caractéristiques	Firme spécialisée (1)	Comptable (2)	Particulier (3)
<i>Sexe</i>			
Homme	24,5	55,1	20,4
Femme	24,8	53,4	21,8
<i>Âge</i>			
18-29	-	-	45,7
30-44	32,9	59,1	-
45-59	-	54,1	-
60 et plus	-	71,1	-
<i>Scolarité</i>			
primaire	-	56,5	30,3
secondaire	32,1	48,1	19,8
postsecondaire	-	71,4	-
universitaire	-	-	-
<i>Statut marital</i>			
marié	23,3	61,3	15,3
célibataire	15,4	37,0	47,6
autres	40,7	48,9	10,4
<i>Taille de la ville</i>			
1 000 000 et plus	29,0	61,3	-
100 000 - 999 999	-	-	-
5 000 - 99 999	-	71,0	-
Moins de 5 000 et régions rurales	-	43,8	37,5
<i>Revenu (\$)</i>			
0 - 9 999	-	41,9	32,8
10 000 - 24 999	23,4	56,6	19,9
25 000 - 34 999	-	-	-
35 000 et plus	-	-	-
<i>Revenu de travail autonome</i>			
oui	-	61,4	-
non	28,4	49,2	22,4
<i>Abris fiscaux</i>			
oui	-	-	-
non	24,3	54,6	21,0
<i>Revenus de placements</i>			
Intérêt (1)	30,2	44,4	25,3
Dividendes et gains de capital (2)	-	59,0	25,4
Loyers (3)	-	-	-
2 sources de revenus de placements	-	-	-
3 sources de revenus de placements	-	-	-
Autres revenus de placements	-	-	-
Tous les individus	24,7	54,3	21,1

NOTES: - moins de 15 cas.
- les pourcentages des colonnes (1), (2) et (3) se lisent ligne par ligne et la somme par ligne est égale à 100 %.

SOURCE: Enquête auprès des contribuables et calculs des auteurs.

TABLEAU 4
ANALYSE MULTIVARIÉE (PROBIT) DU FAIT DE PRÉPARER SOI-MÊME (1) OU NON (0)
SON RAPPORT D'IMPÔT, TOUS CONTRIBUABLES, QUÉBEC, 1985.

Caractéristiques	Coefficients statistique-t	Moyenne de la variable	Différentiel de probabilité
Constante	-2,5288 (-5,080)	1,000	-0,7156
<i>Sexe (catégorie «hommes» omise)</i>			
Femmes	-0,1789 (-1,138)	0,4763	-0,0125
<i>Âge (catégorie «18-29» omise)</i>			
30-44	0,1242 (0,635)	0,3157	0,0091
45-59	0,4534 (1,981)	0,2075	0,0411
60 et plus	-0,0970 (-0,471)	0,1791	-0,0064
<i>Scolarité (catégorie «primaire» omise)</i>			
secondaire	1,6847 (3,745)	0,4356	0,1758
post-secondaire	2,3631 (5,010)	0,2265	0,4772
universitaire	2,9678 (5,865)	0,1416	0,7415
<i>Statut marital (catégorie «marié» omise)</i>			
célibataire	-4,7097 (-0,0246)	0,2578	-0,2577
autres	-0,7566 (-1,197)	0,1520	-0,0340
<i>Taille de la ville (catégorie «- 5 000» omise)</i>			
1 000 000 et plus	0,0605 (0,237)	0,4479	0,0043
100 000 - 999 999	0,1765 (0,587)	0,1628	0,0138
5 000 - 99 999	-0,1974 (-0,930)	0,1435	-0,0122
<i>Revenu (\$) (catégorie «0-9999» omise)</i>			
10 000 - 24 999	0,4922 (2,066)	0,4066	0,0384
25 000 - 34 999	0,2297 (0,881)	0,1071	0,0191
35 000 et plus	0,2564 (1,486)	0,1007	0,0218
<i>Revenu de travail autonome (catégorie «non» omise)</i>			
oui	0,1432 (0,457)	0,2531	0,0107
<i>Abris fiscaux (catégorie «non» omise)</i>			
oui	0,2679 (0,957)	0,0607	0,0234
<i>Revenus de placements (catégorie «intérêt» omise)</i>			
Dividendes et gains de capital (2)	-0,1760 (-0,499)	0,3147	-0,0116
Loyers (3)	-0,6177 (-3,296)	0,0070	-0,0248
2 sources de revenus de placements	-0,0473 (-0,268)	0,0788	-0,0032
3 sources de revenus de placements	0,0664 (0,0819)	0,0283	0,0049
Autres revenus de placements	0,2234 (0,734)	0,0195	0,0191
<i>Statistiques</i>			
Pseudo R ²	0,249	-	-
Ratio de vraisemblance	127,70	-	-
N valeur 1	129	-	-
N total	447	-	-

NOTE: Le différentiel de probabilité pour chaque variable est calculé à la valeur moyenne des autres variables.

SOURCE: Enquête auprès des contribuables et calculs des auteurs.

TABLEAU 5
ANALYSE MULTIVARIÉE (PROBIT) DU FAIT DE PAYER (0) OU NON (1)
POUR FAIRE COMPLÉTER SON RAPPORT D'IMPÔT, TOUS CONTRIBUABLES, QUÉBEC, 1985.

Caractéristiques	Coefficients statistique-t	Moyenne de la variable	Différentiel de probabilité
Constante	0,3879 (1,437)	1,0000	0,1537
<i>Sexe (catégorie «hommes» omise)</i>			
Femmes	-0,2855 (-1,993)	0,4763	-0,1122
<i>Âge (catégorie «18-29» omise)</i>			
30-44	-0,1400 (-0,793)	0,3157	-0,0553
45-59	-0,0368 (-0,186)	0,2075	-0,0145
60 et plus	-0,0317 (-0,173)	0,1791	-0,0125
<i>Scolarité (catégorie «primaire» omise)</i>			
secondaire	0,1217 (0,622)	0,4356	0,0479
post-secondaire	0,6144 (2,439)	0,2265	0,2292
universitaire	0,7640 (2,715)	0,1416	0,2722
<i>Statut marital (catégorie «marié» omise)</i>			
célibataire	-1,5471 (-2,792)	0,2578	-0,5502
autres	-0,8064 (-1,517)	0,1520	-0,3110
<i>Taille de la ville (catégorie «- 5 000» omise)</i>			
1 000 000 et plus	-0,3435 (-1,526)	0,4479	-0,1350
100 000 - 999 999	-0,2649 (-1,077)	0,1628	-0,1051
5 000 - 99 999	0,2254 (1,307)	0,1435	0,0872
<i>Revenu (\$) (catégorie «0-9999» omise)</i>			
10 000 - 24 999	0,8679 (3,860)	0,4066	0,3268
25 000 - 34 999	0,4250 (1,932)	0,1071	0,1597
35 000 et plus	-0,2292 (-1,490)	0,1007	-0,0910
<i>Revenu de travail autonome (catégorie «non» omise)</i>			
oui	-0,1923 (-0,635)	0,2531	-0,0761
<i>Abris fiscaux (catégorie «non» omise)</i>			
oui	-0,1928 (-0,752)	0,0607	-0,0766
<i>Revenus de placements (catégorie «intérêt» omise)</i>			
Dividendes et gains de capital (2)	0,2270 (0,721)	0,3147	0,0886
Loyers (3)	-0,6859 (-4,301)	0,0070	-0,2642
2 sources de revenus de placements	-0,2071 (-1,331)	0,0788	-0,0823
3 sources de revenus de placements	-0,4381 (-0,505)	0,0283	-0,1732
Autres revenus de placements	-0,1709 (-0,587)	0,0195	-0,0679
<i>Statistiques</i>			
Pseudo R ²	0,191	-	-
Ratio de vraisemblance	94,61	-	-
N valeur 1	262	-	-
N total	447	-	-

NOTE: - Le différentiel de probabilité pour chaque variable est calculé à la valeur moyenne des autres variables.
- La catégorie non (0) regroupe les contribuables faisant eux-mêmes leur rapport d'impôt et ceux le faisant compléter par un membre de leur famille ou un ami.

SOURCE: Enquête auprès des contribuables et calculs des auteurs.

4. COÛTS ENCOURUS POUR COMPLÉTER LA DÉCLARATION D'IMPÔT

L'évaluation d'une partie du temps et de l'argent consacrés aux activités nécessaires pour se conformer aux exigences du système d'imposition du revenu au Québec sont regroupées au Tableau 6. On constate, entre autres, que:

- les contribuables qui font eux-mêmes leurs déclarations prennent en moyenne cinq heures pour la compléter, alors que ceux qui paient pour la faire compléter déboursent 71 \$ en moyenne;
- le temps ou l'argent dépensé est plus élevé pour les hommes que pour les femmes et pour les contribuables mariés que pour les non mariés. Les dépenses monétaires s'accroissent avec le revenu, augmentent puis diminuent avec l'âge;
- le temps associé à la préparation des documents ainsi qu'à la cueillette d'informations est plus élevé pour les hommes, pour les diplômés universitaires et pour les résidents de petites villes ou de milieux ruraux;
- les contribuables qui bénéficient de services non rémunérés de parents, amis ou autres, consacrent moins d'heures aux activités de préparation contrairement à ceux qui ont une situation fiscale plus complexe.

A nouveau, ces résultats sont similaires à ceux obtenus pour le Canada (Vaillancourt, 1989). De plus, si l'on examine le temps consacré aux rencontres et les dépenses encourues par les contribuables qui font appel aux services rémunérés d'individus ou de firmes pour leurs déclarations d'impôt, on constate, en tenant compte du service choisi que:

- le temps alloué aux rencontres est plus grand si on utilise un comptable (2.09 heures) plutôt qu'une firme spécialisée (1.65) ou un particulier (1.28);
- les frais encourus pour les services de comptables (98 \$) sont plus élevés que ceux de firmes spécialisées (72 \$) et nettement supérieurs à ceux versés à des particuliers rémunérés (14 \$).

Il existe également des coûts dus à d'autres types d'activités associées au système fiscal. Il s'agit en l'occurrence du coût des ressources en temps et en argent, affectées à la contestation des taxes à payer et des montants dépensés à des fins de planification fiscale. En raison du nombre restreint de contribuables qui ont recours à ces activités, les données disponibles ne sont pas suffisantes pour en permettre une analyse statistiquement fiable⁴. Ces coûts sont cependant inclus dans les coûts totaux décrits ci-après.

L'évaluation des coûts totaux associés aux diverses activités relatives à la fiscalité requiert une conversion des heures en dollars, puisque, par définition, ces coûts incluent la valeur du temps et les dépenses en argent. L'estimation de la valeur

4. Les lecteurs intéressés pourront toutefois retrouver des résultats pour l'ensemble du Canada dans Vaillancourt (1989).

TABLEAU 6
COÛTS MOYENS EN TEMPS OU EN ARGENT, PAR ITEM (6),
CONTRIBUABLES CONCERNÉS, QUÉBEC, 1985.

Caractéristiques	Préparation des documents (heures) (1)	Cueillettes d'information (heures) (2)	Préparation des rapports par soi-même (heures) (3)	Préparation des rapports par autrui (heures) (4)	Rencontres avec le préparateur (heures) (5)	Paiement au préparateur (\$) (6)
<i>Sexe</i>						
Homme	1,9	1,4	2,8	2,5	1,5	77
Femme	1,3	0,6	1,6	1,9	1,3	65
<i>Âge</i>						
18-29	1,5	0,9	2,1	2,4	1,2	34
30-44	1,4	1,0	1,9	2,1	1,1	76
45-59	2,2	0,9	3,3	2,0	1,6	90
60 et plus	1,7	1,1	-	2,0	1,8	82
<i>Scolarité</i>						
primaire	1,6	0,8	-	1,8	1,8	58
secondaire	1,8	0,9	2,1	2,3	1,4	67
postsecondaire	1,1	1,0	2,3	2,1	0,8	51
universitaire	1,9	1,3	2,5	-	1,3	-
<i>Statut marital</i>						
mariée	2,0	1,0	2,9	2,3	1,6	92
célibataire	1,0	0,9	1,5	2,0	0,8	16
autres	1,4	0,8	1,7	2,3	1,5	64
<i>Taille de la ville</i>						
1 000 000 et plus	1,3	1,0	2,5	2,1	1,2	85
100 000 - 999 999	1,2	1,1	2,3	1,8	1,2	-
5 000 - 99 999	1,3	0,4	1,5	1,6	1,0	28
- 5 000	2,7	1,3	2,4	3,1	1,9	72
<i>Revenu (\$)</i>						
0 - 9 999	1,1	0,7	1,4	2,3	0,9	24
10 000 - 24 999	1,7	0,7	2,0	1,6	1,7	63
25 000 - 34 999	3,0	2,0	2,6	-	1,6	128
35 000 et plus	2,3	1,7	4,3	-	1,6	-
<i>Rapport d'impôt complété par:</i>						
soi-même	1,4	1,7	-	-	-	-
famille/ami	1,0	0,5	-	-	-	-
individu/firme	2,3	0,8	-	-	-	-
<i>Revenu de travail autonome</i>						
oui	2,8	1,0	2,2	2,9	1,9	113
non	1,2	1,0	2,3	2,1	1,2	48
<i>Abris fiscaux</i>						
oui	3,0	1,8	-	-	2,1	-
non	1,5	0,9	2,1	2,2	1,3	68
<i>Revenus de placements</i>						
Intérêt (1)	1,2	0,6	2,0	2,4	1,1	46
Dividendes et gains de capital (2)	1,8	1,5	1,6	1,8	1,5	60
Loyers (3)	-	-	-	-	-	-
2 sources de revenus de placements	3,0	1,4	-	-	1,8	-
3 sources de revenus de placements	-	-	-	-	-	-
Autres revenus de placements	-	-	-	-	-	-
Tous les contribuables	1,63	0,97	0,63	0,43	0,95	25,94
Contribuables concernés	-	-	2,30	2,18	1,36	71,13

NOTES: - moins de 15 répondants.
- Les colonnes (1) et (2) sont pour tous les contribuables.
- La colonne (3) est pour ceux préparant eux-mêmes leur déclaration d'impôt.
- La colonne (4) est pour ceux faisant préparer leur déclaration par un ami ou membre de la famille.
- La colonne (5) est pour ceux ne préparant pas eux-mêmes leur déclaration d'impôt.
- La colonne (6) est pour ceux payant pour faire préparer leur déclaration d'impôt.

SOURCE: Enquête auprès des contribuables et calcul des auteurs.

du temps par le taux de salaire horaire brut implique qu'il soit connu pour chacun des contribuables qui composent notre échantillon. Or, ce n'est pas toujours le cas puisque certains répondants ne travaillaient pas au moment de l'enquête. Nous avons donc attribué un taux de salaire à ces contribuables, calculé de la façon suivante: 1) nous avons divisé l'échantillon complet (c'est-à-dire pour l'ensemble du Canada) en deux groupes: le premier composé de 387 contribuables rapportant un taux de salaire horaire nul et le second, 939 contribuables rapportant un taux de salaire positif (il est à noter que les contribuables en emploi mais ne rapportant pas de salaire horaire ont été exclus de l'analyse); 2) nous avons estimé par moindres carrés ordinaires une équation salariale, les coefficients estimés sont présentés dans Vaillancourt (1989, Appendice D); 3) nous avons utilisé les coefficients de cette équation et les caractéristiques des contribuables québécois rapportant un taux de salaire horaire nul pour attribuer un taux de salaire à ces derniers.

Les coûts en argent et en temps pour tout l'échantillon québécois sont présentés dans le Tableau 7. On remarque que:

- en moyenne, il en coûte 99,40 \$ aux contribuables québécois pour se plier aux exigences du système d'impôt personnel sur le revenu. Près des 2/3 de ce montant (62,80 \$) sont des dépenses en temps;
- les hommes, les contribuables plus âgés ou plus scolarisés et ceux qui sont mariés encourrent des dépenses supérieures;
- il n'existe pas de relation systématique entre les coûts totaux et la taille de la ville. Par contre, ils s'accroissent systématiquement avec le revenu, la valeur du temps étant plus élevée pour les contribuables à revenu plus élevé;
- les contribuables qui ont recours aux services d'un individu ou d'une firme pour compléter leur rapport d'impôt déboursent plus que les autres;
- le degré de complexité de la situation fiscale du contribuable (travail autonome, abris fiscaux et composition du portefeuille) est directement relié aux coûts totaux.

Les résultats pour le Canada (Vaillancourt 1989, Tableau 2,4) sont, dans l'ensemble, similaires mais indiquent des coûts plus élevés au total. Ceci s'explique par une valeur implicite du temps plus élevé au Canada (15 \$ de l'heure) qu'au Québec (12.66 \$ de l'heure), les déboursés étant par ailleurs plus élevés au Québec (37 \$) qu'au Canada (32 \$).

Finalement, l'analyse multivariée des déterminants du temps consacré à l'auto-préparation des rapports d'impôt ainsi que des montants déboursés et des coûts totaux est présentée au Tableau 8. On conclut que:

- dans le cas où les gens préparent eux-mêmes leur rapport d'impôt, la taille de la ville est la variable la plus significative pour expliquer le temps nettement moindre consacré à cette activité dans les centres urbains. Par ailleurs, le temps tend à s'accroître avec l'âge et est plus élevé pour les célibataires et les contribuables touchant un revenu de travail autonome. C'est le cas également pour le Canada (Vaillancourt 1989, Tableau 2.6);

TABLEAU 7
COÛT TOTAL MOYEN, TEMPS ET ARGENT,
TOUS CONTRIBUABLES, QUÉBEC, 1985.

Caractéristiques	Coût total en temps		Coût total en dépenses (\$)	Coût total (\$)
	(heures)	(\$)		
	(1)	(2)	(3)	(4)
<i>Sexe</i>				
Homme	5,9	74	44	118
Femme	3,9	50	28	78
<i>Âge</i>				
18-29	4,7	53	11	64
30-44	4,6	60	29	89
45-59	5,4	70	56	126
60 et plus	5,5	92	72	164
<i>Scolarité</i>				
primaire	4,7	42	57	99
secondaire	5,2	53	33	86
post-secondaire	4,3	70	17	87
universitaire	5,8	108	49	157
<i>Statut marital</i>				
marié	5,7	73	51	124
célibataire	3,6	47	6	53
autres	4,3	57	36	93
<i>Taille de la ville</i>				
1 000 000 et plus	4,6	67	48	115
100 000 - 999 999	4,8	81	17	98
5 000 - 99 999	3,3	39	11	50
- 5 000	6,6	56	45	101
<i>Revenu (\$)</i>				
0 - 9 999	3,8	51	11	62
10 000 - 24 999	4,6	46	29	75
25 000 - 34 999	7,9	110	84	194
35 000 et plus	7,4	145	112	257
<i>Rapport d'impôt complété par:</i>				
soi-même	5,4	89	4	93
famille/ami	4,7	46	9	55
individu/firme	4,9	63	87	150
<i>Revenu de travail autonome</i>				
oui	6,2	77	72	149
non	4,6	60	25	85
<i>Abris fiscaux</i>				
oui	8,4	227	112	339
non	4,7	51	32	83
<i>Revenus de placements</i>				
Intérêt (1)	4,1	53	17	70
Dividendes et gains de capital (2)	5,4	59	26	85
Loyers (3)	-	-	-	-
2 sources de revenus de placements	7,9	189	124	313
3 sources de revenus de placements	-	-	-	-
Autres revenus de placements	-	-	-	-
Tous les individus	4,96	62,8	36,6	99,4

NOTE: La colonne (2) est obtenue en multipliant le temps pris par chaque contribuable pour sa déclaration d'impôt par la valeur de son temps.

SOURCE: Enquête auprès des contribuables et calcul des auteurs.

TABLEAU 8
ANALYSE MULTIVARIÉE DES DÉTERMINANTS DES COÛTS ENCOURUS
(TEMPS ET ARGENT), TOUS ET CERTAINS CONTRIBUABLES, QUÉBEC, 1985.

Caractéristiques	Temps de préparation (1)	Coûts en argent (2)	Coûts totaux (3)
Constante	2,433 (0,112)	-2,627 (-0,100)	36,681 (0,946)
<i>Sexe (catégorie «hommes» omise)</i>			
Femmes	-2,848 (-0,784)	13,539 (0,938)	-0,0493 (-0,00229)
<i>Âge (catégorie «18-29» omise)</i>			
30-44	8,266 (1,717)	7,160 (0,355)	-30,040 (-1,115)
45-59	5,361 (0,904)	4,570 (0,204)	4,956 (0,148)
60 et plus	12,973 (1,994)	52,297 (2,141)	90,354 (2,360)
<i>Scolarité (catégorie «primaire» omise)</i>			
secondaire	7,701 (0,360)	24,526 (1,292)	34,072 (1,097)
post-secondaire	7,413 (0,345)	12,404 (0,450)	15,411 (0,407)
universitaire	1,525 (0,0698)	114,582 (3,236)	12,606 (0,300)
<i>Statut marital (catégorie «marié» omise)</i>			
célibataire	7,887 (1,882)	-44,931 (-2,430)	-23,805 (-0,908)
autres	4,023 (0,738)	-8,366 (-0,446)	-19,099 (-0,621)
<i>Taille de la ville (catégorie «- 5 000» omise)</i>			
1 000 000 et plus	-10,465 (-1,921)	-3,751 (-0,215)	7,768 (0,297)
100 000 - 999 999	-13,857 (-2,402)	6,739 (0,239)	-9,198 (-0,310)
5 000 - 99 999	-15,104 (-2,387)	-33,036 (-1,521)	-23,335 (-0,709)
<i>Revenu (\$) (catégorie «0-9999» omise)</i>			
10 000 - 24 999	-1,003 (-0,234)	29,846 (1,922)	2,578 (0,111)
25 000 - 34 999	3,052 (0,493)	75,711 (2,821)	71,079 (2,012)
35 000 et plus	3,714 (0,537)	157,161 (4,651)	133,386 (2,899)
<i>Revenu de travail autonome (catégorie «non» omise)</i>			
oui	11,355 (2,517)	45,433 (2,964)	58,195 (2,446)
<i>Abris fiscaux (catégorie «non» omise)</i>			
oui	1,020 (0,154)	-53,200 (-1,561)	170,439 (4,041)
<i>Revenus de placements (catégorie «intérêt» omise)</i>			
Dividendes et gains de capital	0,451 (0,119)	-21,063 (-1,248)	-25,053 (-1,094)
Loyers	0,786 (0,0607)	-264,591 (-2,665)	-36,647 (-0,323)
2 sources de revenus de placements	3,937 (0,632)	37,176 (1,126)	125,669 (2,799)
3 sources de revenus de placements	-5,817 (-0,284)	37,010 (1,156)	-3,705 (-0,0516)
Autres revenus de placements	-6,880 (-0,427)	59,276 (1,316)	218,403 (2,448)
<i>Statistiques</i>			
R ²	0,044	0,421	0,231
F	1,26	6,34	5,36
N	124	163	320

NOTES: Colonne 1: pour ceux préparant eux-mêmes leur rapport d'impôt.
Colonne 2: pour ceux qui paient pour faire préparer leur rapport d'impôt.
Colonne 3: pour tous les contribuables.

SOURCE: Enquête auprès des contribuables et calcul des auteurs.

- les coûts en argent encourus par les contribuables payant pour faire préparer leurs déclarations d'impôt sont plus élevés pour les contribuables diplômés universitaires, pour ceux âgés de 60 ans et plus, pour ceux qui touchent un revenu de travail autonome et pour ceux ayant des revenus plus élevés; ils sont moindres pour les célibataires. C'est à nouveau le même cas pour le Canada (Vaillancourt, 1989);
- finalement, le niveau de revenus et la complexité de la situation fiscale (revenu de travail autonome, abris fiscaux, composition du portefeuille) ont un effet positif sur les coûts totaux pour l'ensemble des contribuables. Ces résultats tiennent également pour le Canada dans son ensemble (Vaillancourt, 1989).

5. CONCLUSION

Ce texte nous a permis de cerner, pour une première fois et de façon quantitative, les comportements de contribuables québécois devant compléter des rapports d'impôt personnels et les coûts associés à cet exercice. Nos principaux résultats sont les suivants:

- les contribuables susceptibles d'être plus aptes à compléter eux-mêmes leurs déclarations d'impôt (scolarité, etc.) le font eux-mêmes, malgré le fait que la valeur de leur temps soit plus élevée;
- les contribuables faisant face à une situation fiscale plus complexe sont moins susceptibles de compléter eux-mêmes leur rapport d'impôt et, qu'ils le fassent eux-mêmes ou non, d'y consacrer plus de temps;
- les contribuables québécois ont des comportements et encourrent des coûts similaires à ceux du Canada et, lorsque la comparaison est possible, à ceux des Etats-Unis.

BIBLIOGRAPHIE

- LONG, J.B. et S. B. CAUDILL, «The Usage and Benefits of Paid Tax Return Preparation», *National Tax Journal* 40, March 1987
- SANDFORD, C., «Hidden Costs of Taxation», Bath: Institute for Fiscal Studies, 1973.
- SANDFORD, C., M. GODWIN et P. HARDWICH, «Administrative and Compliance Costs of Taxation», Bath, Institute for Fiscal Studies, mimeo, 1987.
- SLEMROD, J., «The Return to Tax Simplification: An Econometric Analysis», *Public Finance Quarterly*, March 1989, p. 3-28.
- SLEMROD, J. et N. SORUM, «The Compliance Cost of the U.S. Individual Income Tax System», *National Tax Journal* 37, December 1984, p. 461-474.

VAILLANCOURT, F., «The Compliance Costs of Taxes on Business and Individuals. A Review of the Evidence», *Finances publiques/Public Finance* 42, 1987, p. 395-413.

VAILLANCOURT, F., *The Administrative and Compliance Costs of the Personal Income Tax and Payroll Tax System in Canada, 1986*, Toronto: Canadian Tax Foundation, Canadian Tax Paper no 86, 1989, XII, 135 pages.